



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-06/09

Séance du 25 juin 2026

Date de la convocation :

19 juin 2026

Affichage de la convocation :

19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, vingt-cinq juin, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER, Géraldine CHAMBEFORT, Christian JUFFET, Michèle ALVES, Robert HERPOYAN, Daddy ANDRIAMBOLOLONA, Olivier TRAGLIA, Sandra DULIEU, Nadia BAHARIAN, Léo LOISEL, Emeline GENELOT, Nikita FERRACHAT.

Nombre de conseillers :

en exercice :	27
présents :	18
procurations :	6
absents :	3
votants :	24

EXCUSES : Yvan HERZIG, (Procuration à C. CHARTON), Alain VIEUX, (Procuration à D. MONCHANIN), Muriel BRUGNOT (Procuration à L. EXTIER), Jean-Yves PERRIER (Procuration à N. BAHARIAN), Pierre PETIT (Procuration à N. BOURGEOIS), Ouafae ALAMI (Procuration à P. GOUBET).

ABSENTS : Martine TERRIER, Maryse BOULANGER, Romain ARMELLIÉ.

Mme Sandra DULIEU a été élue secrétaire de séance.

BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2026 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le rapporteur explique que lors du conseil municipal consacré au vote du budget le 26 février 2026, la commune ne disposait pas du Compte Financier Unique (CFU) qui vient d'être validé. Celle-ci a donc effectué une reprise anticipée des résultats de l'année précédente. Le CFU et l'affectation des résultats effectués, il convient de prendre une décision modificative du budget 2026 les montants affectés par anticipation lors du vote du budget primitif étant différents des chiffres définitifs.

Par ailleurs, Monsieur le rapporteur précise que certains crédits inscrits au Budget Primitif 2026 doivent faire l'objet de réajustements

La Décision Modificative porte sur les éléments suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
R- 002-01 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	38 724.48 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	38 724.48 €
D-6156-020 : Maintenance	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-62268-020 : Autres honoraires, conseils..	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-62268-281 : Autres honoraires, conseils..	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	18 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	54 837.52 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	54 837.52 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65748-024 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65811-020 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6584-510 : Amendes fiscales et pénales	0.00 €	67 562.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	75 562.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	54 837.52 €	93 562.00 €	0.00 €	38 724.48 €
INVESTISSEMENT				
R- 021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	54 837.52 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	54 837.52 €	0.00 €
D-10226-020 : Taxe d'aménagement	0.00 €	43 506.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	43 506.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21316-025 : Constructions équipements du cimetière	0.00 €	16 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2152-845 : Installations de voirie	0.00 €	38 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21568-845 : Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21831-212 : Matériel informatique scolaire	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-020 : Autre matériel informatique	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21841-212 : Matériel de bureau et mobilier scolaires	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21848-020 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	68 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-020 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	166 343.52 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	166 343.52 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	166 343.52 €	111 506.00 €	54 837.52 €	0.00 €
Total Général	205 068.00 €		38 724.48 €	



Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les modifications des crédits en dépenses et en recettes apportées au budget primitif 2026 telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-dessus.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire
Pierre GOUBET



Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 001-210103768-20260625-2606DELIBCM_9-DE

